

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du Conseil Municipal du Vendredi 25 Septembre 2020 à 20 heures à la salle des fêtes

Ordre du jour :

- Point information sur la Foire aux chevaux
- Compte Rendu des diverses Commissions
- Demande de subvention F.A.R. 2021
- Décision Modificative
- Demande d'exonération des loyers Communaux
- Projet d'achat de terrains par M. BAILLARGEAT
- Tarif de la Redevance Assainissement 2021
- Questions diverses

L'an deux mil vingt, le 25 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de CHAILLAC, dûment convoqué le 16 Septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes rue de la Poste, salle permettant la distanciation physique et les précautions sanitaires qui s'imposent en période de crise sanitaire, sous la présidence de Mr MOREAUX Mathieu, Maire.

Présents : Mr MOREAUX Mathieu, Mme SOULAS Corinne, Mr CALARD Stéphane, Mme PONCEAU Brigitte, Mr DUBUS Anthony, Mr BAILLARGEAT Arnaud, Mme BARRITAUD Élise, Mme BIMBAUD Isabelle, Mme BIZET Marianne, Mme KENNEL Laura, Mr TOUZEAU Manuel, Mr ROSTAN Amaury, Mme GARCIA Martine, Mr BEUZEBOC Vincent.

Absent Excusé : Mr CLIDIÈRE Charly.

Personne qui assiste à la réunion: Néant

1- Mme BIZET Marianne a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement commencer.

La séance est ouverte à 20 H 10 sous la présidence de Mr. MOREAUX Mathieu, Maire

-Arrivée de Monsieur CALARD Stéphane à 20H18.

-Mr le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour :

Dossiers de demandes de subventions D.E.T.R. - D.S.I.L.

et Désignation d'un représentant de l'Agence Technique Départementale (ATD).

- Convention pour nouvelle organisation du service des repas de cantine

- Demande d'achat du ponton du lac de Rohegaudon

- 1 question diverse : Pêche de nuit

L'ajout à l'ordre du jour adopté à l'unanimité.

2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal de la réunion 29 juillet 2020, à l'unanimité sans observation.

3- Foire aux chevaux 10/10/2020- Mr Le Maire demande l'avis du conseil et si cette dernière peut être maintenue ? Après réunion de la Commission des fêtes, demande à la préfecture, il apparaît difficile de maintenir la foire aux chevaux dans les conditions habituelles à savoir les repas et le pot de l'amitié, Le Conseil Municipal après délibération décide de ne pas maintenir la foire aux chevaux

pour cette année et prévoir pour 2021 un évènement plus important type petit salon de l'agriculture. Le concours AWA est maintenu les Samedi et Dimanche.

4- Compte rendu des Commissions :

-CCAS réunion du 23/09/2020, mise en place du bureau et du règlement intérieur, il a été décidé le maintenir les colis de Noël pour les Personnes de plus de 75 ans, de prévoir un repas comme les années antérieures et un cadeau de naissance aux nouveaux nés dans l'année, un questionnaire sera remis aux personnes âgées de plus de 75 ans pour connaître leurs besoins.

-Commission Cadre de vie fleurissement et transition écologique :

Projet de réaménagement du bourg en 2 tranches : 1. la place et 2. rue L P Fargue et rue de la Gare, Fleurissement du bourg : projet avec un coach envisagé et évalué mais trop couteux, la commission propose de prendre toutes les propositions de l'ensemble des conseillers et de déterminer un projet pour 2021.

Projet hydrogène et bio vallée

Diminution de l'utilisation de produit phytosanitaire et utilisation raisonnée.

-Commission des CHEMINS COMMUNAUX :

Débouchage d'un chemin à Loissière -refaire un chemin sur secteur de Milloux

-Commission PERSONNES AGEES :

Un entretien avec Madame la Directrice de l'Ehpad a permis d'échanger sur divers points de vue pour améliorer le confort et le divertissement des personnes âgées.

-Commission Cérémonie et Evènementiels : Très bon retour sur le cinéma en plein air, projet de jumelage, fête 2021 à voir avec les quatre saisons

Fêtes : Projet de visite avec petit train à vapeur lors de manifestation, fêtes de Noël étendue jusqu'à épiphany, illuminations plus tôt et arbre de Noël sur la place + chalets + boîte à lettres au Père Noël et fête musicale sur la place.

-Commission gestion du plan d'eau : bonne saison malgré le Covid, compliqué, bon retour de la gestion du restaurant de la Halle, projet de structure gonflable à l'étude et loc paddle.

Prévoir vidange du lac, activité pêche importante et à centrer sur étang du moulin, jeunesse veut s'investir pour programmer un concours de pêche de nuit.

-Commission Art et Culture : projet Exposition de différents peintres, Foire aux livres, Bourse aux jouets, Programmer 2 concerts à l'église, Vide grenier, marché de l'artisanat à Seillant, organisation d'un concours de labour.

Organisation du concert le Temps suspendu le 23 octobre à l'église / Contact M. Garcia

-Commission travaux : au camping : Rénovation pour rajeunir/rénover et mettre aux normes les installations, dynamiser les activités et les locations proposées aux campeurs. Installation de la wifi et informatisation du camping. Gestion sur une plateforme de réservations.

-DEMANDE DE SUBVENTION

F.A.R. 2021 (Fond d'Action Rural -Voirie)

Faire une demande de subvention pour la réfection des 2 ponts Draiges et Mazereau .

DETR 2020 = 1. Rénovation du Camping 2. Réfection des toitures de Seillant

DSIL = Dossier réparations des 2 ponts Draiges et Mazereau

-DECISIONS MODIFICATIVES :

Transfert du Compte 2188 (Autres Immo. corporelles) au 21735 (Installations Générales Agencement et aménagement des constructions = 30 000 € (panneau d'information).

-DEMANDES D'EXONERATION DES LOYERS COMMERCIAUX - COVID :

Mr Le Maire fait part à l'assemblée de 2 demandes d'exonération des loyers pour des commerces qui sont restés fermés pendant le confinement,

Elise signale que des demandes sont refusées en Préfecture et en Trésorerie au niveau du contrôle de légalité (Problème compétence Economique).

Mr le Maire soumet au vote cette demande, le Conseil Municipal vote contre l'exonération des loyers à l'unanimité.

-ACHAT DE TERRAINS PAR MR BAILLARGEAT :

Mr Le Maire fait lecture du courrier reçu de Mr BAILLARGEAT Frédéric pour l'achat de Terrains sur la Commune de CHAILLAC au lieu dit Champrue. Il est acquéreur de la parcelle près de la RD36 (ancienne déchetterie) et les terrains qui l'entourent pour une surface de 2ha 98a 89 ca.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité à la vente de ces parcelles à Mr BAILLARGEAT au prix de 3 000 € l'hectare, les frais d'acte et bornage.

Au moment du dépôt de tout acte d'urbanisme (CU, DP ou PC), l'acheteur prendra à sa charge la défense incendie en installant une bâche incendie.

-TAXE D'ASSAINISSEMENT 2021 : Elle reste identique à l'année 2020

- QUESTIONS DIVERSES :

Projet 2021, rénovation du camping, travaux développement d'une offre touristique, wifi, vélos électriques, véhicule électrique pour le personnel communal (projet de portage des repas au domicile des personnes âgées).

-CONVENTION REPAS de cantine :

La Commune va dénoncer le contrat actuel avec le fournisseur des repas de cantine, la Commission des écoles a pris contact avec un autre fournisseur, il s'agit de la société OH PLAISIRS GOURMETS-SLI'AGE, un contrat sera signé pour un essai de Janvier à Juin 2021,

-Le prix d'un repas enfant sera de 3,50 € et 5 € pour un repas adulte.

Un concours de pêche nocturne est en projet.

Une personne désire faire l'achat du ponton du milieu du lac, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cet achat au prix de 300€ ; à charge de l'acheteur de le retirer sur place.

Cirque GRANDMAISON, un courrier lui a été adressé pour demander de participer aux consommations d'électricité et d'eau et la mise à disposition de l'emplacement et des sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 23 h 45.

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,
Mr MOREAUX M

